



VALLS/HOLLANDE/PS : RESPONSABLES ET COUPABLES

L'autisme dont font preuve les dirigeants socialistes au pouvoir envers les salariés met le « feu aux poudres » dans le pays.

Avec la quasi-totalité des dépôts de carburants fermés ou bloqués, la pénurie de carburants est une réalité pour les régions **du nord jusqu'à l'ouest de la France**. Chaque jour qui passe voit grandir le nombre de dépôts desquels plus une goutte de produit pétrolier ne sort. Des grèves dans de nombreuses entreprises de la chimie, du caoutchouc, etc... sont remontées à la Fédération.

Conformément à ce que la FNIC-CGT avait annoncé, le mouvement social se durcit face au dogmatisme du gouvernement, le premier ministre menaçant déjà, comme **à son accoutumée, d'employer la force publique** pour casser les piquets citoyens autour des installations pétrolières privées.

Hollande et Valls veulent protéger le portefeuille des patrons, tapons-les là où ça fait mal ! Il faut poursuivre, amplifier les grèves pour imposer le retrait de la loi Khomri.

Les salariés de nos industries sont pleinement engagés dans la bataille avec grèves et manifestations.

Les salariés du pétrole seraient particulièrement impactés par la loi « Travail » qui **vis**e à remettre en cause, par accord d'entreprise, les dispositions du Code du travail et de la Convention collective. En particulier, **et suite à l'accord Agirc-Arrco de l'an dernier**, les conditions de départs anticipés à la retraite pour les travailleurs postés, conquis de haute lutte, y compris en **octobre 2010, sont menacés d'être remis en cause** avec la loi Khomri. **Aucun accord d'entreprise futur ne doit pouvoir remettre en cause le Code du Travail, ou la Convention collective, dans le Pétrole ou ailleurs !**

Devant l'intransigeance du gouvernement, la FNIC-CGT appelle à ce que demain VENDREDI 20 MAI soit **engagé dans l'ensemble du raffinage en France**
UN ARRÊT DES INSTALLATIONS
de production de produits pétroliers.

NOUS APPELONS L'ENSEMBLE DES SECTEURS ÉCONOMIQUES À REJOINDRE, DANS LA GRÈVE, LES RAFFINEURS POUR MAINTENIR UN CODE DU TRAVAIL QUI RESTE UN SOCLE COMMUN À TOUS LES SALARIÉS.